

Relevé de décisions Conseil d'orientation de l'OFGL du 19 avril 2022 (présentiel et visioconférence)

Le Conseil d'orientation de l'OFGL regroupe des élus du Comité des finances locales et des représentants d'administrations centrales (DGFiP, DB, DGCL).

Il s'est réuni le 19 avril 2022 sous la présidence d'André Laignel qui a installé le Conseil dans sa nouvelle composition et remercié chaleureusement chacun pour sa participation.

Membres présents :

André Laignel, Pierrette Daffix-Ray, Charles Guené, Sébastien Miossec, Gaël Perdriau, Stanislas Bourron et Luc Brière (DGCL), Guillaume Robert (DGFiP)

Pour l'OFGL: Thomas Rougier, Matthieu Chtioui, Nicolas Laroche, Samuel Lerestif

Membres excusés: Daniel Fasquelle, Antoine Homé, Philippe Laurent, Mélanie Joder (DB).

Membres absents : Stéphane Bérard, Jean-Léonce Dupont, Nicolas Sansu

La séance du Conseil d'orientation (CO) —tenue en présentiel et en visio-conférence- est introduite par le président **André Laignel**. A cette occasion, le président présente la nouvelle composition du CO de l'OFGL¹. Il revient également sur les principales réalisations 2021 de l'Observatoire² et remercie l'équipe pour le travail réalisé. Il rappelle que l'OFGL est un lieu de partage et d'objectivation des données et des connaissances.

Ensuite, la discussion entre les membres du CO est ouverte, à partir d'une présentation réalisée par le secrétaire général de l'OFGL **Thomas Rougier**. La présentation zoome sur les principales productions et avancées sur 2021 et ouvre la discussion sur les perspectives pour les chantiers en cours, en lien notamment avec les suggestions formulées par le Comité scientifique et technique (CST) de l'OFGL lors de sa réunion de janvier 2022.

Les participants du Conseil d'orientation ont ensuite débattu des projets de travaux de l'OFGL pour les prochains mois.

Principaux points actés par le Conseil d'orientation lors de la réunion :

- Sur la plateforme de données partagées (data.ofgl.fr), après un rapide bilan des réalisations sur 2021, les membres du Conseil valident les orientations proposées par le CST et plus particulièrement : l'ambition d'actualisations régulières et rapides de l'existant ainsi que la réalisation de tests sur des travaux d'agrégation/consolidation au niveau du bloc communal. Le Conseil préconise également de développer l'outil cartographique.

Le Conseil valide par ailleurs le projet d'une base de données et d'une datavisualisation interactive sur les principales mesures touchant les finances locales, réalisé en partenariat avec la

¹ https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Institution/1.%20organisation%20administraive/Organismes-consultatifs/OFGL/ofgl co mars 2022.pdf

² https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Institution/1.%20organisation%20administraive/Organismes-consultatifs/OFGL/Rapport activite OFGL 2021.pdf



Direction des études de La Banque Postale en s'appuyant sur un comité de suivi constitué des associations d'élus et administrations centrales volontaires.

- le Conseil acte également l'ambition de maintenir dans le rapport annuel sur les finances locales un dossier sur les **effets de la crise Covid** sur les finances locales en 2021.
- Sur le chantier « **Investissements publics locaux** », une actualisation de l'étude sur les facteurs explicatifs de l'investissement communal³ est demandée afin de tenir compte de la fin du mandat précédent (années 2018-2019).
- Le Conseil soutient l'idée d'une **analyse plus complète des syndicats intercommunaux**, compte tenu des récentes évolutions les concernant.
- Il est par ailleurs décidé d'ouvrir un chantier spécifique autour des notions d' « impôts économiques, développement économique et territoires », incluant la fiscalité locale assumée par les entreprises et les interventions des acteurs locaux auprès du tissu économique. Compte tenu de l'étendu de ce chantier, il est convenu d'affiner le périmètre des travaux avec l'aide des membres du CST.
- Concernant les **Indicateurs de ressources et de charges**, compte tenu des gros travaux en cours à la DGCL et du groupe de travail du CFL, l'OFGL se positionne en soutien éventuel, notamment sur les aspects « charges ».
- En ce sens, l'Observatoire poursuivra ses travaux sur son chantier « **Coûts** ». Parmi les pistes évoquées, il est préconisé de tester celle des Bibliothèques-Médiathèques.

Par ailleurs, le Conseil souhaite que l'équipe OFGL et les membres du CST puissent, dans leurs travaux ou dans une étude spécifique, mettre en avant les spécificités des **collectivités d'outre-mer**.

La thématique des « **Budgets verts** » a été abordée, son intérêt a été relevé, au même titre que celui des « budgets participatifs ». Elle doit être suivi mais sans être retenue au programme 2022 de l'OFGL, faute de visibilité sur ce que l'Observatoire pouvait apporter sur une pratique pour laquelle on manque encore de recul et qui n'a pas nécessairement vocation à être normée.

Pour conclure, le **Président Laignel** remercie **l'équipe OFGL** et rappelle l'importance des apports du **Comité scientifique et technique** qui regroupe des associations d'élus et d'agents, des administrations centrales, des institutions et des experts.

_

³ Cap sur n°6, janvier 2019 OFGL: https://www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl